

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

# L'INDUSTRIE WALLONNE AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

---

ARNAUD COLLIGNON

Le rapport « l'industrie wallonne au cœur de la transformation écologique » se veut un work in progress qui propose aux acteurs clé de la transformation industrielle wallonne certains constats et des pistes d'action politiques pour enclencher une vraie transformation industrielle en Wallonie.



CANOPEA



---

## L'INDUSTRIE EST AU CŒUR DE NOTRE PROSPÉRITÉ, MAIS SES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX SONT INACCEPTABLES

---

L'industrie produit les biens et matériaux dont dépend notre prospérité. En d'autres termes, il n'y a pas de prospérité sans industrie. Mais en même temps, la plupart des productions industrielles telles qu'elles existent aujourd'hui détruisent le climat, la biodiversité, la santé, polluent l'environnement et puisent dans les ressources de la planète bien au-delà de ses capacités. Ce faisant, elles hypothèquent notre prospérité future.

L'un des principaux défis des prochaines décennies consistera dès lors à rendre l'industrie à forte intensité énergétique/matérielle neutre en carbone, circulaire et économe et, de diminuer les émissions de polluants toxiques.

Exporter les nuisances industrielles vers des pays plus pauvres a trop longtemps représenté la principale politique environnementale de l'Europe. Cela ne peut continuer. Nous devons assumer davantage les conditions matérielles de notre prospérité. D'un point de vue environnemental aussi, nous pensons qu'une réindustrialisation de l'Europe et de la Wallonie est nécessaire.

---

## UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE INSCRITE DANS UN PROJET DE PROSPÉRITÉ PARTAGÉE ET DURABLE

---

Nous avons besoin d'une véritable politique industrielle, c'est-à-dire que nous ne pouvons pas laisser les industriels et les investisseurs seuls face à la transformation de l'appareil industriel européen. L'Europe doit le faire dans le cadre de ses valeurs et de ses besoins en mettant l'humain et la planète au centre de son action.

*« L'Europe, notamment au travers de la Belgique et de la Wallonie, doit être le laboratoire d'un nouveau système politique, social et économique qui respecte les limites de la planète tout en maintenant un haut niveau de prospérité, réparti de manière équitable. » - Lignes directrices du mémorandum de Canopea*

Plutôt que de poursuivre une politique environnementale sous condition qu'elle ne nuise pas à la compétitivité, il est maintenant nécessaire de mettre en place une politique environnementale ambitieuse qui garantira la compétitivité de nos industries de base.

Le risque est grand de voir l'industrie manufacturière se délocaliser du fait, par exemple, du coût de l'énergie, de la disponibilité des matières premières ou de la densité et du vieillissement démographique. En outre, les politiques industrielles agressives de régions concurrentes imposent à l'Union européenne et en son sein, à la Wallonie de protéger son industrie.

---

## UNE TRANSFORMATION INDUSTRIELLE ET ÉNERGÉTIQUE INDISSOCIABLE

---

Nous devons admettre qu'à court terme, l'Europe et la Wallonie n'arriveront pas à être concurrentielles sur le terrain du prix de l'énergie (ou celui des matières premières). Les aides non ciblées et non conditionnées visant à réduire au maximum le coût du MWh s'inscrivent dans une logique court-termiste. Elles doivent être plus transparentes, mieux monitorées et elles doivent être limitées au strict minimum.

Pour faire face, l'objectif principal des autorités sera d'offrir une meilleure visibilité de long terme sur les coûts énergétiques propres aux acteurs industriels via une politique claire.

A ce titre, la seule énergie disponible au niveau européen de manière massive est l'énergie renouvelable, principalement sous une forme électrique. C'est l'unique moyen de nous émanciper de notre dépendance aux pétro, gazo, ou urano empires et surtout de nous offrir un avenir énergétique qui n'hypothèque pas la viabilité de notre planète.

La transformation industrielle et la transformation énergétique ne doivent donc plus être envisagées séparément. Réseau électrique développé et optimisé ; développement renouvelable ; développement du stockage, de la flexibilité et des synergies industrielles ; rééquilibrage du différentiel de prix entre l'électricité et les combustibles fossiles ; mécanismes innovants qui lient industrie et renouvelable (comme des power purchase agreement renouvelables) sont autant de pistes à développer. Il est nécessaire de réfléchir à la manière dont un passage accéléré aux énergies renouvelables peut soutenir la transformation industrielle et, inversement, sur la manière dont les changements dans l'industrie peuvent contribuer à transformer le secteur de l'énergie.

---

## UNE VISION INDUSTRIELLE RÉGIONALE COMME BOUSSOLE

---

Même si la Wallonie doit être lucide sur sa capacité limitée à donner une direction stratégique à son secteur industriel, étant donné qu'elle contient peu de centres de décision d'investissement ou qu'elle maîtrise peu les variables macroéconomiques clés comme le prix de l'énergie, etc... Elle est loin d'être sans levier d'action.

Tout d'abord, la Wallonie ne pourra pas faire l'économie d'une véritable vision industrielle si elle veut éviter le saupoudrage des moyens publics dans un contexte budgétaire tendu. Cette vision veillera à assurer une vraie compétitivité de long terme, à se doter d'infrastructures correctement dimensionnées (zoning, réseaux), à couvrir les besoins en main-d'œuvre adéquatement formée et à maximiser les synergies entre acteurs industriels en vue d'améliorer la circularité ou l'utilisation rationnelle des ressources et de l'énergie.

Cette vision doit d'abord reposer sur nos atouts, comme la structure industrielle existante, la qualité de l'enseignement et de la recherche, l'attractivité des conditions de vie et le fait d'être au sein de l'Union Européenne, c'est-à-la troisième économie mondiale. Mais elle ne peut éviter une discussion stratégique sur l'avenir de processus industriels à forte intensité énergétique et/ou matière dans une région où la production d'énergie n'est pas abondante et bon marché, ce qui rentre inévitablement en tension avec l'objectif d'indépendance stratégique sur les matériaux et processus industriels clé pour sa prospérité.

---

## UNE POLITIQUE CIBLÉE SUR L'AIDE À L'INVESTISSEMENT ET LA R&D

---

Le cœur d'une politique industrielle doit davantage se centrer sur le soutien à l'investissement dans un appareil industriel performant et tourné vers l'avenir. On ne peut que constater que, notamment par manque de visibilité, l'ETS s'est jusqu'ici avéré peu efficace pour enclencher une dynamique d'investissements.

La massification des procédés industriels innovants étant très intensive en capital à risque, les entreprises ne sont pas en mesure d'assumer seules ce risque. Ces investissements transformatifs devront donc, en partie, être (co)financés et/ou garantis par les autorités publiques, soit directement, soit via les organes de financement dont Wallonie Entreprendre, et ce, dans une logique de partenariat : la région s'engageant à soutenir l'acteur industriel et à lui garantir un cadre et une infrastructure adéquate et celui-ci s'engageant dans une trajectoire d'investissements inscrite dans des feuilles de route et une politique ESG crédibles.

Les investissements à soutenir par la région doivent s'inscrire dans une transformation industrielle bas carbone, circulaire et toxic free définie dans la vision industrielle. Il apparaît crucial d'introduire des critères d'utilité et de « finalité sociétale » et de prise en compte des potentiels risques environnementaux et sanitaires dans les décisions d'investissements, a fortiori au niveau de la R&D.

Les investissements à soutenir en priorité varient selon les secteurs et les processus. De manière générale, l'efficacité énergétique et matérielle et l'électrification des processus sont les priorités non questionnables. Dans certains cas, notamment pour les processus à haute température, l'utilisation des gaz renouvelables doit être soutenue et garantie. Quant à la capture du CO<sub>2</sub>, c'est une solution de dernier ressort réservée en Wallonie aux émissions « process » (ciment, chaux).

Cette politique de soutien doit s'accompagner d'une réforme fiscale favorisant les investissements et la R&D durables, de même que la mise en place d'outils financiers innovants (par exemple pour sortir les investissements des comptes de l'entreprise)

---

## **EQUIPER LA WALLONIE POUR SA TRANSFORMATION INDUSTRIELLE**

---

La vision industrielle développée par la Wallonie doit inclure une planification territoriale de l'activité industrielle qui manque aujourd'hui. Les autorités doivent offrir aux industries inscrites dans des dynamiques de transformation les moyens de leur ambition avec une infrastructure bien localisée et bien dimensionnée en fonction de leurs besoins, mais aussi des plans de développement crédibles et durables (réseau ferroviaire, fluvial, énergétique).

Le développement d'un réseau de transport électrique qui alimente les hubs industriels (historiques et à réhabiliter) est un chantier central pour la Wallonie. Le réseau de gaz devra, en 2050, être dimensionné en proportion des potentiels crédibles de gaz renouvelables et des besoins en chaleur à haute température ou autre processus ne pouvant effectivement pas s'électrifier, identifiés là aussi grâce à la vision. Il est crucial d'adopter une politique prudente par rapport à un réseau CO2 afin d'éviter la constitution d'actifs échoués, mais les investissements des cimentiers et chauffourniers requièrent des infrastructures de transport qui devront être bien dimensionnées.

La politique de permis doit évoluer pour faciliter les équipements nécessaires. Dans un contexte où l'excès de réglementations est dénoncé par les industriels, il est capital de rappeler ce fait : il ne peut y avoir de politique environnementale effective sans un contrôle des activités industrielles par l'autorité. Laisser croire qu'une autorégulation du secteur pourrait être suffisante pour atteindre les objectifs environnementaux est illusoire, voire malhonnête. Cela n'exclut pas, bien au contraire, la nécessité de faciliter des procédures administratives dont le mot d'ordre serait : moins de papier mais plus de contrôles de terrain effectifs et une vraie stratégie répressive en cas d'abus.

---

## **CHANGER L'INDUSTRIE POUR CHANGER LA CONSOMMATION**

---

Il apparaît de plus en plus évident que la seule action sur l'offre, c'est-à-dire sur une amélioration des processus industriels, ne sera pas suffisante. En effet, elle ne prend pas en compte toutes les externalités sociales et environnementales, elle est souvent coûteuse et, surtout, elle n'intègre pas l'effet rebond, c'est-à-dire les augmentations de consommations induites par les améliorations techniques. Une politique industrielle peut et doit travailler sur la demande, c'est-à-dire sur la manière dont nous consommons des biens industriels.

La Région doit soutenir au niveau fédéral et européen une politique de produits renforcée, seule à même d'internaliser les surcoûts liés à une production industrielle plus durable dans les prix de vente (d'autant que, paradoxalement, ces coûts sont insurmontables pour les industriels mais souvent faibles pour les consommateurs). Des normes sur les produits ou les bâtiments, et parfois des interdictions, doivent permettre d'orienter les marchés et/ou d'améliorer leur réparabilité, leur solidité ou leur recyclabilité ou encore, de faciliter la substitution des biens, services et matériaux les plus impactants (ciment ou certains produits chimiques où des alternatives existent...).

Durabiliser la commande publique wallonne est un levier direct et crucial pour soutenir la transformation industrielle. Cela implique d'étendre et de généraliser les critères environnementaux obligatoires sur les appels d'offres publics, principalement sur ceux concernant la construction et la rénovation (l'essentiel de la commande publique) et la généralisation des systèmes bonus/malus comme l'échelle de performance CO<sub>2</sub>.